|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Groupe Eolien de la conférence bretonne de la transition énergétique***  ***Binôme #5*** | | ***« Acteurs clefs / leviers » auditionné***  ***Thème(s) dans le(s)quels le groupe identifie la structure comme levier : 2***  ***Nom de structure :***  ***Nom(s) des (de la) personne(s) : Mme X (anonyisée)***  ***Fonction au sein de la structure : Commissaire enquêteuse, ex présidente asso CE***  ***Date : … /… / 2017*** |
| **Questions générales transversales pour valider et/ou compléter la mise à jour du contexte (freins/leviers)** | | |
| **Q1** | *Question à proposer par le binôme selon la /les thématique(s) de la structure auditionnée (2)*  *Percevez-vous un décalage entre les perceptions des développeurs de projets et les habitants/riverains ? Diriez-vous qu’il existe une déconnexion/désintérêt des habitants pour les projets éoliens suffisant pour constituer un frein au développement de l’éolien en Bretagne ? Si oui, quel(s) en serai(en)t la/les cause(s) d’après vous ? (Manque de transparence ?)*  Réponse :  Ce qui est flagrant pour l’éolien, c’est l’organisation des associations d’opposants, qui sont très mobilisées et très structurées pour différentes échelles (national, local).  Impression qu’il y a une espèce de mise en doute permanente du développeur par rapport au discours des opposants. : d’après eux, le développeur est partie prenante, donc les études sont biaisées. Doute permanent sue la bonne foi de l’étude d’impact. En éolien, c‘est encore plus spécifique.  *C’est lié à quoi* ? ils considèrent que ce sont des entreprises privées qui sont présentes uniquement pour gagner de l’argent, qui n’ont rien à faire du paysage, qu’elles vont nuire l’environnement et le paysage, qui plus est pour des rendements faibles. Il y a une remise en cause du principe de l’éolien en lui-même et de la confiance apportée au développeur. Si le développeur c’était l’Etat, il y aurait peut être plus de confiance (exemple EDF ou ENEDIS).  *Que faire pour augmenter la bonne réputation des développeurs* : quand les projets sont portés par des habitants (Ex à Coesmes), il y a plus de confiance ; de même quand les élus favorables au projet.  *Y a-t-il un manque de transparence de la part des développeurs ?* c’est le ressenti du public. La solution c’est plus d’information, plus de concertation en amont surtout sur les questions énergétiques (apport de l’élec en Bzh). Dans les réunions des opposants ou des pro-éoliens, il n’y a pas de contradicteurs. Peut être faudrait-il des débats plus larges ?  *Quelle échelle pour organiser ces réunions, débats ?* peut-être à des différentes échelles, lorsque les projets ne sont pas encore identifiées ? Le fait qu’il y a des pour, le débat est plus équilibré. Quand il n’y a pas de soutien local c’est plus difficile.  La concertation est importante : concertation sur le projet lui-même ou sur des secteurs ? Reste à définir.  A titre d’exemple, le TA de Caen a annulé récemment un projet car pas assez de concertation en amont de l’ EP.  Les gens opposés sont plutôt sur le cadre de vie mais portent désormais un discours énergétique. | |
| **Q2** | *Question à proposer par le binôme selon la /les thématique(s) du binôme (3/4)*  *Un frein identifié par le groupe de travail est la subjectivité des perceptions (paysages, patrimoines). Qu’en pensez-vous ?*  Réponse :  Le paysage c’est très subjectif. Même à la CDNPS y a des discours différents. Selon leur métier des membres de la CDNPS, la perception est différente.  Pour le riverain, même si il est fav, il aura une inquiétude sur le chgt du paysage. Par exemple les développeurs doivent faire attention à l’orientation des maisons sur le projet (salon/séjour). | |
| **Q3** | *Autres questions libres à proposer par le binôme*  *Quels leviers au développement de l’éolien mettriez-vous en avant ?*  Réponse :  Eloignement des habitations (c’est un doux rêve au vu de l’habitat dispersé)  Projet routier -> y a des maisons qui sont achetées. Pourquoi pas pour l’éolien ? (projet plus cher)  L’acquisition peut être intéressante pour éloigner les éoliennes (700m) et éviter les projets face à des pièces de vie. RTE fait la même chose. Ça peut améliorer l’acceptation sociale, ou acheter la paix sociale.  *Position des éoliennes d’intérêt général ?* pourquoi pas. Les lignes RTE passe par une DUP. Est-ce que les éoliennes sont d’intérêt général ? Et au nom de l’intérêt général, permettra l’acquisition foncière. Mais là c’est une loi législative.  *Les enquêtes publiques des projets éoliens sont-elles différentes d’autres projets ?*  Oui. C’est un des seuls sujets clivant (ex nucléaire). Le CE a bcp de mal à avoir cette indépendance. Le CE arrive avec une culture. Ex sur l’offshore le CE a été accusé de subjectivité. | |
| **Réactions par rapport aux actions d’ores et déjà identifiés par le groupe éolien** | | |
| **Q4** | *Question à proposer par le binôme selon la /les thématique(s) de la structure auditionnée (2)*  *Que pensez-vous des actions suivantes identifiées par le groupe de travail pour une acceptabilité collective de l’éolien :*   * *Développer des outils de dialogue d’égal à égal avec les développeurs* * *Mettre en place des comités de pilotage locaux* * *Mettre en place des réunions publiques sur l’éolien, indépendantes de projets particuliers*   Réponse :  Ce qui est intéressant, et ce qui devra se faire à l’avenir, c’est d’avoir une concertation en préalable de l’enquête publique : créer les relais locaux, désamorcer les préjugés, instaurer la transparence…  Ensuite, il faut réfléchir à la façon dont un projet peut être modifier suite à l’enquête publique, voire, garder une marge de manœuvre pour la phase post EP. | |
| **Q5** | *Question à proposer par le binôme selon la /les thématique(s) du binôme (3/4)*  *Quel regard portez-vous sur le principe de faciliter les acquisitions foncières ? De positionner les infrastructures éoliennes comme d’intérêt général ?*  Réponse :  Cf Q3 | |
| **Q6** | *Autres questions libres à proposer par le binôme*  *Selon vous, quelle action prioritaire doit être mise en œuvre pour l’éolien du futur ?*  Réponse :  Acquisitions foncières | |
| **Projection de la place et de l’engagement de la structure auditionnée dans le future pour un éolien raisonné** | | |
| **Q7** | *« si les actions suivantes seraient conservée dans la Feuille de de route, quelle serait la place et l’engagement de votre structure dans l’action » ?*   * *Etudier les enquêtes publiques à problèmes :* oui c’est intéressant. Elles sont toutes à problèmes, ça va de crescendo (avec la saturation du paysage). Progression des arguments dans un sens et dans un autre. Il faut nommer des CE avec de l’expérience, des commissions d’enquête (question du coût) : ce sont des EP difficiles. * *Etudier l’histoire énergétique des territoires (élus/habitants)* il est connu par les pour et les contre. D’un point de vue général, peut –etre qu’il manque. L’intégrer dans les programmes des lycées. * Faire intervenir un sociologue pour mieux comprendre l’attitude des riverains, les réactions locales, vis-à-vis de l’éolien aidera à mieux comprendre les blocages avec la société civile | |
| **Q8** | *Seriez-vous d’accord pour apparaitre comme acteurs d’une action dans la feuille de route, si oui, comment, quand et sous quelles conditions ?*  Réponse :  *Etudier les enquêtes publiques à problèmes - >* interview les CE, dans ce cas, c’est un relais. Voir l’évolution dans le temps, des réponses, des avis des CE | |
| **Q9** | *Autres questions libres à proposer par le binôme*  Réponse : | |